Groupe de promotion de l'apprentissage

Le point,
après une année d’activité
Présentation, jeudi 6 octobre 2011

FÉDÉRATION PATRONALE VAUDOISE

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie

FVE FÉDÉRATION VAUDOISE DES ENTREPRENEURS

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l’économie DFE
Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

Une attention soutenue

Pour l'Etat, la démarche Jobapp s'inscrit en continuité avec:

- 2006 – 2007: premier essai restreint de démarchage auprès d'entreprises afin d'ouvrir des places d'apprentissage.
- 2007 – 2008: opération de démarchage systématisée
- 2008 – 2009: action « je forme un apprenti »
- 2009 – 2010: action « je forme un apprenti », 2e année
- 2010 – 2011: Jobapp
- 2011 – 2012: Jobapp
- 2012 – 2013: Jobapp

Une croissance constante

nombre de nouveaux contrats d'apprentissage à mi-août

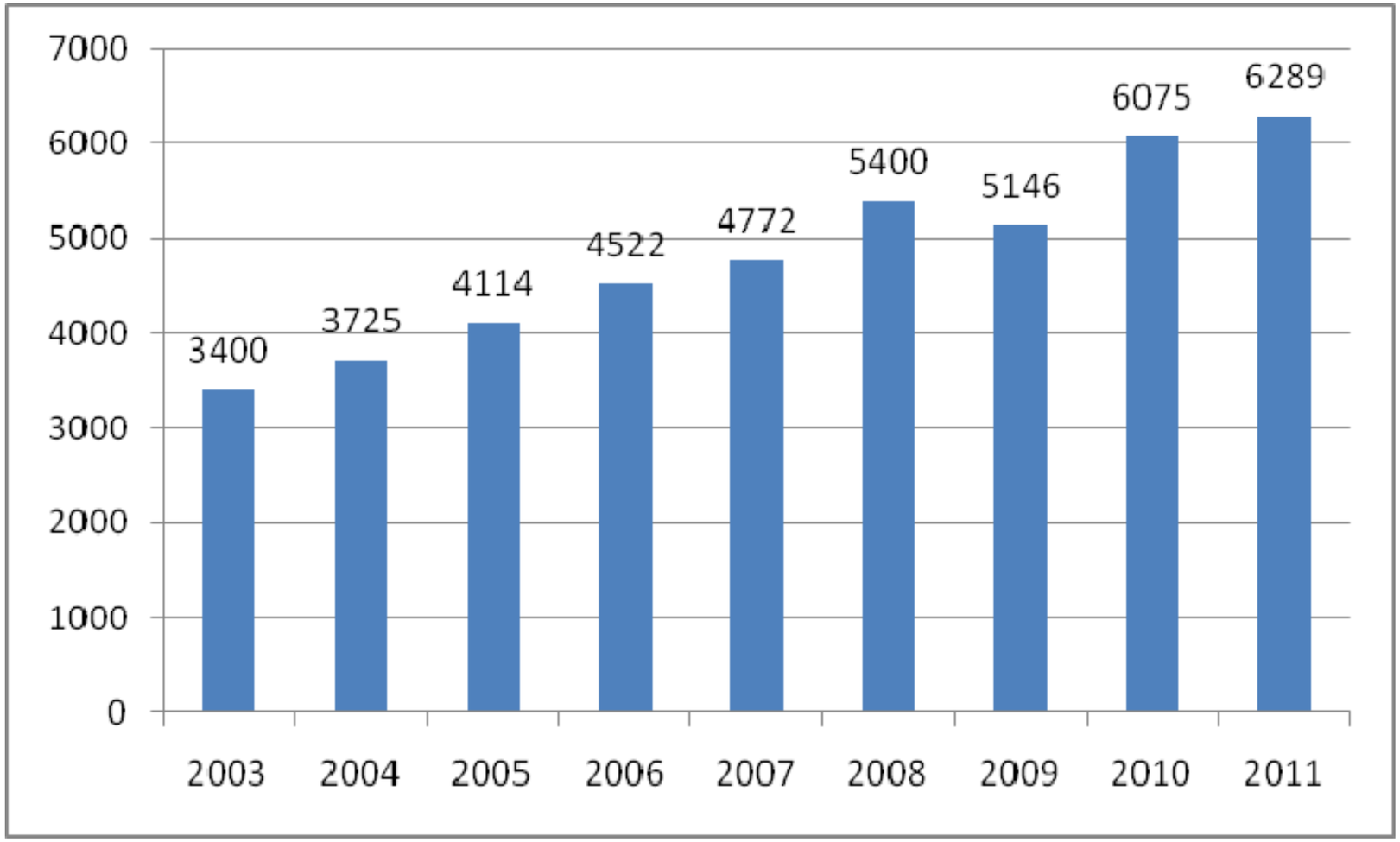

Un mandat donné par le secteur public

Le Canton de Vaud a sollicité la Confédération, par l'OFFT, afin de soutenir financièrement la démarche Jobapp.

Le financement porte sur un montant total de 1'949'500, financé à 80% par la Confédération et à 20% par le Canton de Vaud.

Le mandat confié aux associations professionnelles faîtières est double:

- Prospecter auprès des entreprises afin de susciter l'ouverture de place d'apprentissage
- Mettre en place des mesures de soutien aux apprentis (cours de soutien, par exemple)

Qui sommes-nous ?

La démarche Jobapp est portée par la FPV, la FVE, la CVCI, sur mandat des pouvoirs publics :

- Les organisations de l’économie pilotent le projet et mènent les opérations au quotidien
- Une association a été créée dans ce but : le groupe de promotion de l’apprentissage

Les acteurs et leurs objectifs

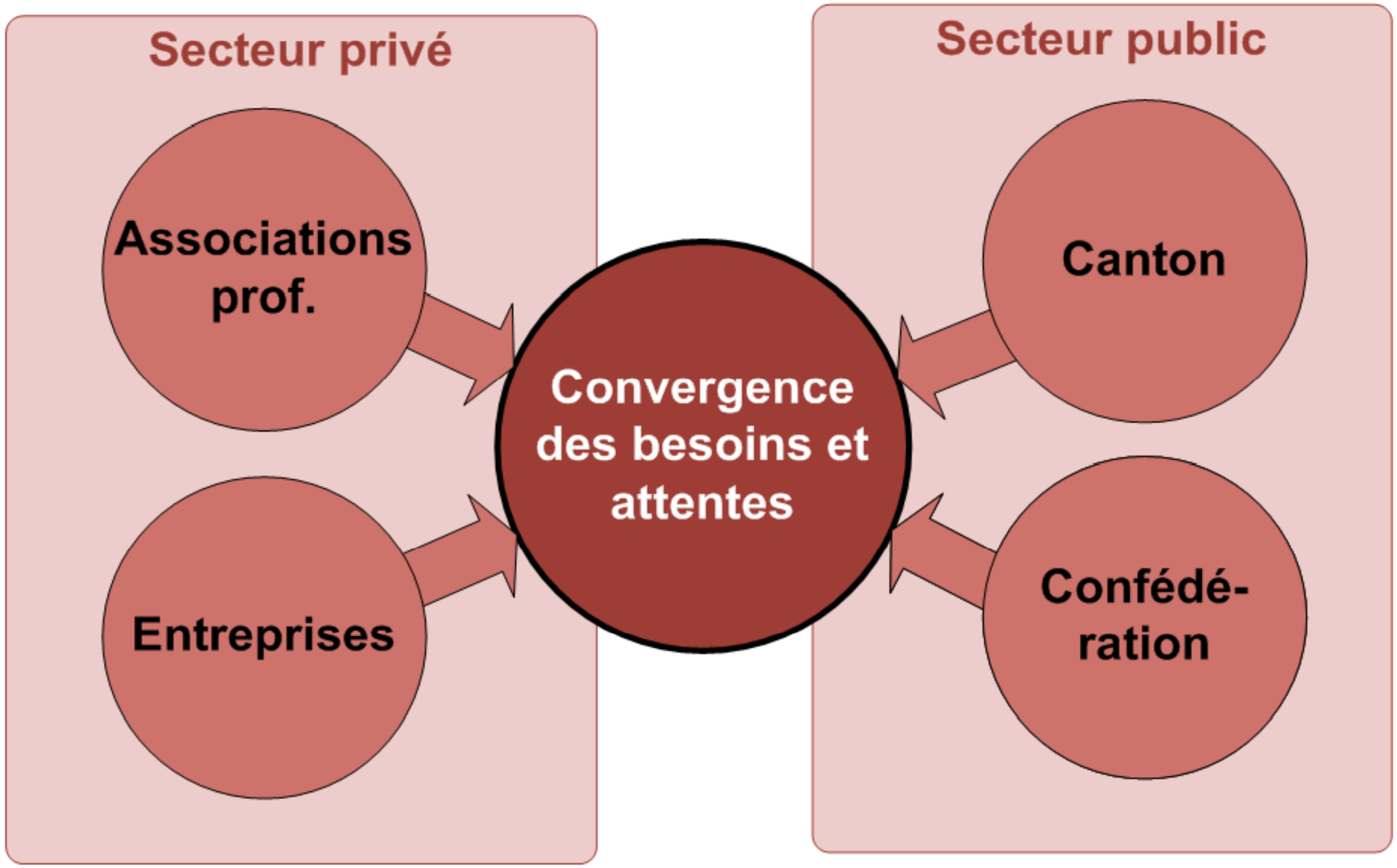

Taux d’entreprises formatrices

Canton	Total entreprises	Entreprises formatrices	Part en %
GE	20 567	1 874	9.1
ZG	9 167	1 042	11.4
BS	8 618	1 185	13.8
TI	16 869	2 452	14.5
ZH	58 991	8 902	15.1
BL	9 920	1 692	17.1
SZ	7 154	1 251	17.5
NW	1 979	352	17.8
VD	**26 455**	**4 754**	**18.0**
AR	2 438	450	18.5
NE	6 586	1 248	18.9
AG	23 022	4 499	19.5
SO	9 238	1 866	20.2
TG	9 967	2 096	21.0
GR	9 142	1 930	21.1
FR	9 045	1 998	22.1
BE	36 341	8 041	22.1
VS	12 678	2 827	22.3
SH	3 115	700	22.5
JU	2 807	654	23.3
OW	1 561	364	23.3
SG	19 167	4 516	23.6
AI	759	179	23.6
LU	13 320	3 184	23.9
GL	1 649	403	24.4
UR	1 114	302	27.1

© 2009 OFS / BFS / UST, année 2008

Objectifs du projet

1. **Favoriser l’entrée en apprentissage:**

   Mettre à disposition un nombre de places suffisants avec un objectif de 1’000 places d’apprentissage supplémentaires jusqu’en 2012

2. **Pendant l’apprentissage:**

   Apporter le soutien et les méthodes utiles pour que ces formations réussissent (appuis scolaires, réseaux de formation, information)

Notre crédo: Un maximum de places d’apprentissage disponibles et des formations couronnées de succès

Les atouts du projet

- Jobapp s’appuie principalement sur des structures et des personnes en place pour mener à bien sa mission, que ce soit auprès de l’Etat ou dans les rangs des associations professionnelles
- 32 prospecteurs oeuvrent notamment dans 69 métiers différents pour visiter les entreprises
- Les prospecteurs exercent majoritairement la fonction de commissaires professionnels en tant qu’activité principale, et connaissent donc bien les métiers
- Ce fonctionnement vise à pérenniser les bonnes pratiques acquises au fil du projet

Processus des visites

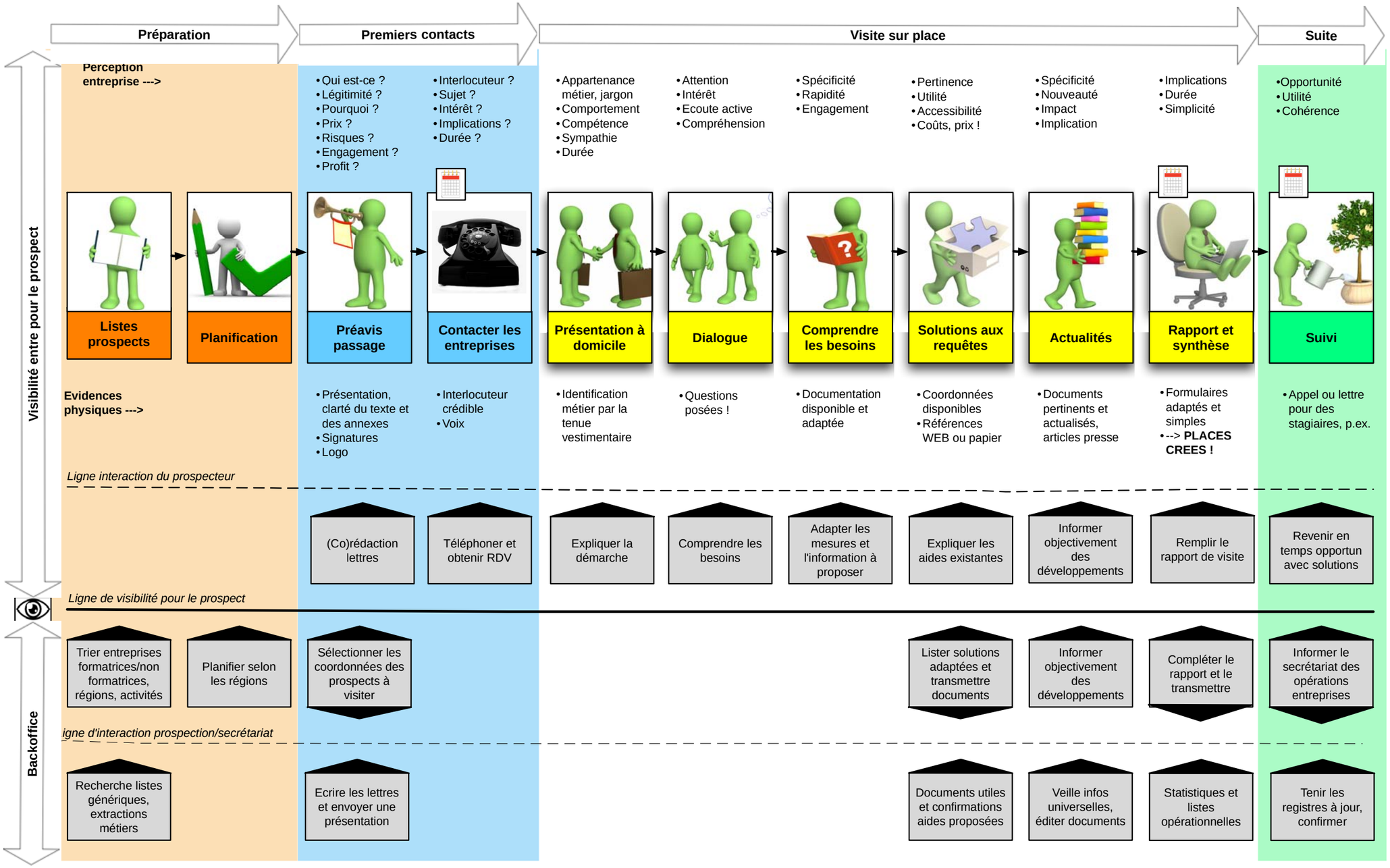

Etat du marché des places d’apprentissage

+	=	-
Offre plus faible que la demande	**Situation équilibrée**	**Demande plus forte que l’offre**
•Bâtiment et construction •Industrie et mécanique	Restauration, artisanat et communi-cation	•Soin, santé, social •Commerce et vente

Mise en œuvre

1er objectif: 3 niveaux d'actions

1. Communication générale (site web, flyers, …)
2. Collaboration avec les associations professionnelles: fédérer les acteurs déjà actifs et inciter de nouveaux acteurs à s'investir
3. Démarchage direct auprès des entreprises

2ème objectif: En cours d'apprentissage

1. Soutenir et financer le développement de mesure de d'appuis pour les apprentis en difficultés (explicite)
2. Informer et orienter les entreprises formatrices en cas de difficultés

Résultats fin juillet 2011

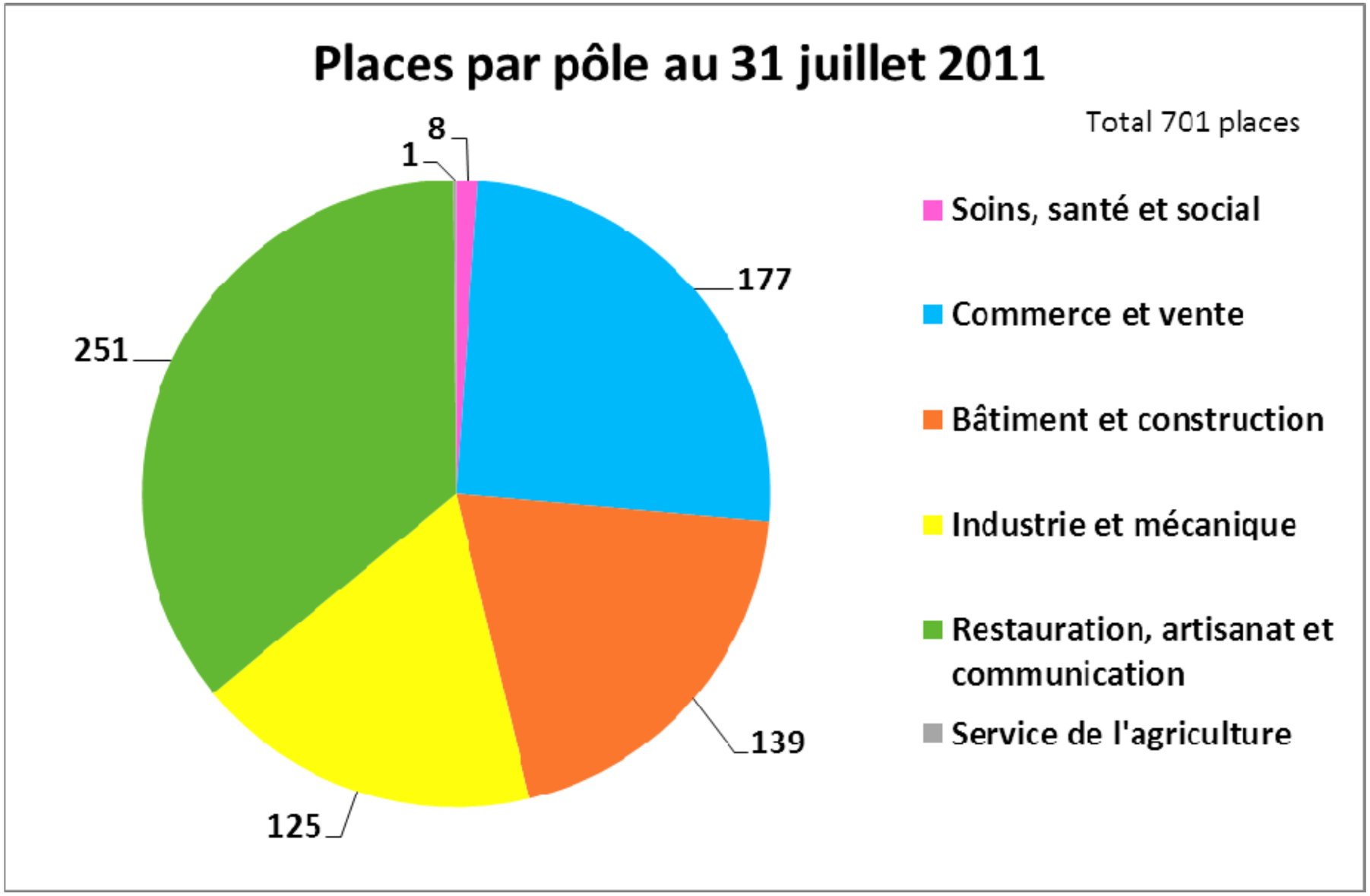

Prochains défis

- Approcher **davantage d’entreprises non formatrices** dans les secteurs où la demande est supérieure à l’offre existante
- **Promouvoir les réseaux** d’entreprises formatrices pour augmenter l’offre de petites entreprises qui ne pourraient pas engager seules des apprentis
- **Promouvoir l’apprentissage** pour attirer davantage de jeunes
- Poursuivre le développement des **mesures d’appui** pour les apprentis

Contacts

www.jobapp.ch

Conclusion

Encourager les entreprises à devenir formatrices et à ouvrir des places de formation est une mission permanente de l'Etat et de ses partenaires, en particulier les associations professionnelles faîtières .

L'expérience acquise par les diverses opérations mises en œuvre successivement est importante et utile pour chaque nouvelle démarche.

Le partenariat avec les faîtières permet à l'ensemble des parties de travailler de manière convergente et constructive.